

Club Alpin Français des Aravis
3 rue du Chanoine Pochat Baron 74230 THONES

Assemblée Générale ordinaire du 21 novembre 2023

Procès-verbal des délibérations

Le 21 novembre 2023 à 19h30 se sont réunis en Assemblée Générale les membres du Caf des Aravis sur convocation régulièrement faite à l' Espace Coeur des Vallées à Thônes.

Le Président du Caf des Aravis ouvre cette Assemblée Générale par un temps de convivialité. Les adhérents ayant des impératifs en cours de soirée peuvent ainsi profiter d'un moment de partage.

La séance est ouverte à vingt heure sous la présidence de Monsieur Clément OHRESSER, en sa qualité de président du CAF des Aravis, Madame Céline MISSILLIER assure les fonctions de secrétaire.

Sont présents et assistent à la réunion 101 membres du CAF des Aravis et notamment 15 membres du Comité Directeur :

Chantal BALADOU	Jean Luc DANDEL	Ronan LEROUX
Nathalie BALS	Bérangère DEBREST	Céline MISSILLIER
Fabien BOURY	Vivien FOREST	Clément OHRESSER
Ludovic BRISSET	Rémi GUEBEY	Roland RUFFON
Olivier CHATAIN	Franck LANGLOIS	Lucile VAREY

Excusés: Julien REMY

1/ Mot de bienvenue du Président et désignation de deux scrutateurs

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du CAF Aravis présents pour cette nouvelle Assemblée Générale. Le Compte-Rendu de cette Assemblée Générale est assuré par la Secrétaire Adjointe.

Un hommage est rendu à un adhérent de longue date, décédé il y a peu.

LV
CO

Le Président adresse ses remerciements aux bénévoles impliqués dans le club. Il valorise le travail effectué et rappelle leur importance au sein du club.

- Désignation de deux scrutateurs : Se sont portés volontaires et ont été approuvés :

Cyril BERTEZ et Olivier BERTEZ

- Demande d'approbation du dernier Procès-Verbal

Le Président soumet à l'assemblée, l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2021 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan Moral et Financier des Activités

Chaque commission du club est présentée, le bilan des actions, les besoins, les problématiques, les projets.

Formations : elles ont été proposées en interne pour les adhérents, et ont été assurées via la FFCAM pour les adhérents souhaitant devenir encadrant bénévole au sein du club.

Une nouvelle formation interne sera proposée pour 2024 : carto-orientation

Matériel EPI : le Club a investi dans des Équipements et Protections de Sécurité (dont DVA, corde). Ce matériel est utilisé uniquement pour les sorties collectives du club.

Milieu Montagnard : pour l'année 2023 il n'y a pas eu d'action. Un appel est lancé aux adhérents pour entrer dans ce groupe et mettre en place des actions de sensibilisation, de valorisation, de protection du milieu montagnard.

Ecole d'escalade : Ce groupe intègre des cours d'escalade proposés à des jeunes de 7 à 18 ans avec pour but la progression et l'autonomie, depuis quelques années se sont ajoutées des séances parent-enfant.

L'encadrement du groupe escalade jeune est assuré par des encadrants bénévoles, le club bénéficie également d'une mise à disposition d'un Educateur Territorial des Activités Physique et Sportive via la Mairie de Thônes. Pour 2024, son temps d'encadrement se verra réduit, la commission a dû travailler sur un réajustement d'organisation.

Ecole d'aventure:

LV
CO

Cette école est composée de deux groupes et est à destination des adolescents de 12-18 ans. La démarche pédagogique et de progression technique sont le point commun de ces deux groupes.

Le premier groupe concerne la pratique du ski hors-piste et du ski de randonnée, le second est tourné vers la pratique de l'alpinisme.

Les participants amènent de bons retours sur les sorties.

Canyoning : une dizaine de sorties ont été données entre juin et septembre. Du matériel est mis à disposition pour les participants contre une participation symbolique. Pour 2024, des séances seront proposées en intérieur pour permettre de travailler la technique.

Alpinisme : cette commission regroupe une diversité de pratiques (terrain d'aventure, terrain glaciaire, cascade de glace), et différents types de sorties (journée découverte, sorties collectives pour initiés, semaine de stage pour débutants et initiés). L'implication des encadrants est en progression.

Ski de randonnée : une quinzaine de sorties ont été réalisées malgré un enneigement et des conditions peu évidentes. Les sorties ont été données dans les Aravis et dans d'autres massifs.

La formation Neige et Avalanche proposée en début d'hiver est vivement recommandée pour pouvoir participer aux sorties. Pour 2024, un cycle va être proposé pour des adhérents initiés mais non confirmés.

Ski alpinisme : ce groupe proche du ski de randonnée consiste à évoluer dans des terrains plus techniques nécessitant du matériel spécifique. Des sorties avec un cumul de dénivelé important ont été proposées mais sans trop de succès; le concept va être retravaillé pour l'hiver 2024. Un deuxième type de sorties a été proposé : dénivelé moins important mais avec des passages techniques.

Ski de fond : deux adhérents se sont ajoutés au groupe de réflexion de cette activité. Six séances ont été assurées dans les Aravis pour une dizaine de participants. Deux groupes ont été formés : celui des débutants qui a été encadré par un professionnel, et celui des initiés qui a été encadré par un encadrant bénévole.

Préparation Physique et Sportive : une séance hebdomadaire a été assurée quasi toute l'année par deux encadrants bénévoles. Une quarantaine de participants ont suivi cette activité. Pour 2024, le club a dû gérer un problème d'organisation quant à la demande de gymnase ; une solution a été trouvée tant bien que mal avec la Mairie de Thônes.

Escalade Adulte et gestion du mur : trois créneaux hebdomadaire sont proposés au gymnase de la Curiaz. La surfréquentation régulière a amené un groupe de réflexion concernant la sécurité des pratiquants. Une Charte de bonnes pratiques a été créée, chaque grimpeur est tenu de respecter les règles données. Un deuxième travail de réflexion a été fait sur la baisse de saturation des créneaux escalade. Six pistes ont été émises, l'une d'entre a été choisie pour être testée en 2024 : limiter le nombre de participants total à cette activité à 200 adhérents, à répartir sur trois créneaux.

LV
CO

En parallèle, des cours ont été assurés par une professionnelle pour des initiés et des confirmés.

Yoga : les séances ont été encadrées par un professionnel à la Maison des Associations.

Randonnée Montagne et alpine : 17 sorties collectives ont été assurées par des encadrants bénévoles. Cette activité connaît une belle relance.

Raquettes : les sorties collectives ont dû être suspendues suite à une indisponibilité de l'encadrante bénévole.

Parapente : des sorties en autonomie ont été faites, des vols biplaces ont été assurés, le partenariat avec l'école de parapentes AirLink a été maintenu.

- **Vote du bilan des activités** : adopté par l'assemblée à l'unanimité

3. Bilan Financier

Compte-rendu des vérificateurs aux comptes (cf. Annexe 1):

Les vérificateurs aux comptes Jordan ANDRE et Christophe KOCH-MATHIAN ont effectué un contrôle au cours de l'année sur 45% des factures du club. Ils confirment la cohérence du travail effectué par le Trésorier : le *Quitus lui est donné*.

Présentation du budget réalisé (cf. Annexe 2):

Le résultat de l'exercice 2022-2023 : + 1160€ (contre -14 488€ prévu). Le Trésorier explique cet écart : des projets de différentes commissions n'ont pas été réalisés en intégralité, des dépenses dont des locations de salles et des achats de forfaits ski de fond passeront sur l'exercice 2023-2024.

A la dernière Assemblée Générale, les adhérents étaient surpris de voir un résultat de Budget Prévisionnel

LV
CO

déficitaire. Le Trésorier souligne qu'ils n'ont pas à s'inquiéter de cette présentation.

Il mentionne également la mise à disposition d'un Educateur Territorial des Activités Physique et Sportive par la Mairie de Thônes. Il effectue 200 heures pour l'encadrement de l'escalade jeunes et permet au club d'économiser entre 8000€ et 9000€; ce montant est attribué à d'autres activités du club.

- **Vote du Budget Réalisé : *Approbation unanime***

4 Projets d'activités et nouveautés pour 2023-2024 :

- Cinq bénévoles se sont proposés pour créer une bibliothèque-topothèque partagée; de nouveaux ouvrages seront achetés. Organisation et gestion seront le plus gros du travail.
- Un séjour multi-activités sera proposé aux adhérents (adultes et enfants) du 13 au 21 juillet 2024 au camping de Pralognan. Le mot-clé du séjour : convivialité; une quinzaine d'encadrants bénévoles seront présents, l'encadrement sera complété par des professionnels.
- Le 4 décembre 2023 sera proposée une soirée à thème à l'Espace Coeur des Vallées. Un adhérent s'est proposé de donner une conférence sur les prises de décision lors de sorties hivernales.

Un appel est lancé aux adhérents présents dans la salle pour proposer d'autres soirées du même type.

- Un nouveau groupe est créé : il concerne la maintenance et l'équipement en falaise.

- Utilisation de la mobilité douce : le covoiturage se fait de plus en plus présent pour les sorties collectives, et pour les séances d'escalade en salle.

5. Désignation des nouveaux vérificateurs aux comptes :

Cyril BERTHEZ et Mathilde GAIFFE se proposent comme nouveaux vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023-2024.

6. Présentation du budget prévisionnel (cf. Annexe 3):

Le résultat du Budget prévisionnel serait -16 201 €. Deux types d'actions justifient ce résultat : le séjour multi activités et les formations.

Un adhérent demande si le projet de bibliothèque et photothèque a été inclus dans ce Budget Prévisionnel. Le

✓
C O

Trésorier lui répond que non, mais il sera ajouté une ligne budgétaire.

Le Trésorier précise qu'il faut garder à l'esprit qu'un Budget Prévisionnel permet de donner un aperçu sur les actions de 2023-2024 mais n'est pas définitivement figé si toute action supplémentaire est justifiée.

7. Echange avec les adhérents

- Une demande est faite auprès du Président pour faire remonter à la FFCAM le manque de visibilité et de compréhension de la nouvelle organisation pour les formations encadrants.

- Quelle sera la durée du prochain stage pour l'escalade jeunes ? Quatre jours.

- Une permanence physique serait-elle envisageable? Le manque de visibilité concernant le déménagement dans la Maison des Associations a amené au maintien de permanences téléphoniques. Fin septembre 2023, une soirée d'accueil a été assurée au nouveau local du club : 8 personnes en résultat. Pour la suite, il serait possible de demander un stand sur le marché de Thônes.

Le Président mentionne que les temps de permanence physique demandent une mobilisation de bénévoles.

8. Election du Comité Directeur du CAF des Aravis (cf. Annexe 4):

Le nombre de places est plafonné à 24, la mixité est quasi respectée. 8 places sont disponibles.

Un membre sortant : Rémi GUEYBEY, le Président lui présente tous ses remerciements pour son implication au sein du Club.

Un appel à candidature a été fait avec la convocation de cette Assemblée Générale : Jean-Robert BERGOEND se propose.

Le Président demande si des adhérents présents dans la salle souhaitent rejoindre le Comité Directeur. Il rappelle que les réflexions portées par les membres du Comité Directeur se font avec une vision d'ensemble du club.

17 membres du Comité Directeur pour 2023-2024 :

Chantal BALADOU

Nathalie BALSOU

Jean Robert BERGOEND

Fabien BOURY

Ronan LEROUX

Ludovic BRISSET

Jean Luc DANDEL

Bérangère DEBREST

Vivien FOREST

Franck LANGLOIS

Céline MISSILLIER

Clément OHRESSER

Cécile ROUSSEAU

Roland RUFFON

Lucile VAREY

LV

CO

Olivier CHATAIN

Julien REMY

Vote du nouveau Comité Directeur : Vote à la majorité, 1 abstention

Election du Bureau du Caf des Aravis

Les membres du Comité Directeur se réunissent afin d'élire le Bureau suivant :

Président : Clément OHRESSER

Vice-Présidents: Nathalie BALSO et Vivien FOREST

Trésorier: Olivier CHATAIN

Secrétaire : Céline MISSILLIER

Secrétaire adjointe : Bérangère DEBREST

La nouvelle composition du Bureau du Caf des Aravis est annoncée à l'assemblée.

Le Président clôture cette Assemblée Générale Ordinaire du Caf des Aravis à 21h40. Le temps pour le verre de l'amitié reprend pour les adhérents n'ayant pas d'impératifs.

Clément OHRESSER
Président

Luile VAREY
Secrétaire

LV
CO



Rapport des vérificateurs aux comptes relatif aux comptes annuels de l'association CAF des Aravis à l'attention de l'Assemblée Générale Extraordinaire du CAF des Aravis à la salle des fêtes de Thônes (74230) du 21 novembre 2023.

En notre qualité de vérificateurs aux comptes, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan et des excédents et profits de l'association CAF des Aravis, à Thônes pour l'exercice se terminant au 30 septembre 2023.

La tenue de la comptabilité incombe au trésorier (via délégation de pouvoirs du président) alors que notre fonction est de contrôler et d'évaluer cette dernière.

Compte tenu des examens effectués par sondages effectué sur 45% des factures de l'année, nous confirmons que :

- Les soldes des comptes de bilan sont justifiés,
- Les justificatifs correspondent à la comptabilité,
- La comptabilité est tenue correctement et dans les règles de l'art.

Sur la base de notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels répondent aux dispositions du droit français et des statuts.

Nous recommandons l'adoption des présents comptes annuels de l'association faisant apparaître un excédent de 1160 €.

Thônes, le 12 novembre 2023

ANDRE Jordan

KOCK-MATHIAN Christophe

Budget réalisé exercice 2022-2023

CHARGES	Prévisionnel	Réalisé	Produits	Prévisionnel	Réalisé
60 Achats	10 950	14 426	70 Ventes de produits, prestations	3 835	5 356
Produits réduction (d)	4 120	6822	Produits réduction	3 835	5 356
Frais administratifs	350	197			
Licences	0	0			
Matériel	6 480	7408			
61 Services Extérieurs	5 467	452	74 Subventions	8 630	7 655
Location	5 317	327	Subventions	8 630	7 655
Assurance	150	124	CCVT - FFCAM - Commune Thônes		
62 Autres Services Extérieurs	57 156	30233	75 Autres produits et gestions courantes	46 620	32 757
Documentation	0	0	Adhésion	33 880	30 517
Réception	3 555	3284	Participation	12 740	2 240
Tel / poste	1 100	684			
Frais de banque	90	136			
Formation	0	1870	76 Produits financiers	0	503
Frais encadrement	33 985	15699	Intérêts livret A	0	503
Frais déplacement / hébergement	14 076	4666			
Manifestation	800	529			
Divers	3 550	3367			
TOTAL DES CHARGES	73 573	45 111	TOTAL DES PRODUITS	59 085	46 272
RESULTAT				-14 488	1 160

Budget prévisionnel exercice 2023-2024

CHARGES	Prévisionnel	Produits	Prévisionnel
60 Achats	10 290	70 Ventes de produits, prestations	4 595
Produits réduction (d)	3 860	Produits réduction	4 595
Frais administratifs	350		
Licences	0		
Matériel	6 080		
61 Services Extérieurs	4 674	74 Subventions	8 330
Location	4 524	Subventions	8 330
Assurance	150	CCVT - FFCAM - Commune Thônes	
62 Autres Services Extérieurs	63 337	75 Autres produits et gestions courantes	48 695
Documentation	0	Adhésion	16 200
Réception	3 755	Participation	32 495
Tel / poste	60		
Frais de banque	130		
Formation	0	76 Produits financiers	0
Frais encadrement	39 516	Intérêts livret A	0
Frais déplacement / hébergement	13 633		
Manifestation	2 800		
Divers	3 443		
TOTAL DES CHARGES	78 301	TOTAL DES PRODUITS	61 620

RESULTAT	-16 681
-----------------	----------------